

**BREVET PROFESSIONNEL spécialité « ÉDUCATEUR SPORTIF »
mention « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »**

ÉPREUVE DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE : ENTRETIEN

L'épreuve suivante sera organisée afin d'évaluer les capacités à suivre la formation.

ÉPREUVE	CONTENU / SUPPORT	LE CANDIDAT SERA ÉVALUÉ SUR SA CAPACITÉ À :
<p align="center">Entretien A partir du « dossier projet professionnel » (20 mn) sur 60 points</p>	<p>A partir du dossier projet professionnel téléversé dans votre espace stagiaire, respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.</p> <p>Ce document, constitué de 8 pages maximum, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement • une présentation du projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes ...) s'appuyant sur <u>une interview</u> réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline ○ les motivations • une présentation du projet de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation (temps de travail personnel, aspects logistiques et financements) • le cas échéant, une présentation de la structure d'accueil professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance de la structure, le tuteur envisagé <p>Merci de respecter les limites suivantes : 8 pages maximum, taille du fichier : 2 MO maximum. Veuillez à limiter l'usage et le poids des photos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • respecter le plan proposé et mettre en forme le document • se présenter et prendre la parole de façon adaptée • analyser les expériences • connaître l'activité et son environnement • formuler un projet et <u>prévoir sa réalisation</u>

IMPORTANT

(Curriculum vitae – Lettre de motivation – Dossier projet professionnel)

Les 3 pièces servant de base à l'entretien doivent obligatoirement être téléversées dans votre espace stagiaire avant la date limite de complétion de votre dossier d'inscription